COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau Mardi 14 Mai 2019
P.V. N° 37

Président : M. Pierre GUIBERT
Vice-Président Délégué : William PONT
Secrétaire Général : M. André VITIELLO
Présents : Mme Cathy DARDON – MM. Gérard BORGONI –Jean Paul RUIZ
Assistent à la Réunion : Mme Nathalie COGGIA (Responsable Administrative) -MM Guy BOUCHON – Patrick FAUTRAD – Jean PAOLINI

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;
L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraine l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraine la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Note aux officiels
- Informations

Prompt rétablissement :

Le Président et les membres du Comité de Direction souhaitent un prompt rétablissement à M. José VIVERO, Vice-Président du District suite à son hospitalisation.

CORRESPONDANCE

● F.F.F

- Projet de modification de l'annexe 10 aux Règlements Généraux, relative à la licence Club Fédéral. Noté

● LIGUE MEDITERRANEE

- Règlement des championnats Régionaux Jeunes. Noté.

- Invitation au LMF TOUR 2019 qui aura lieu le samedi 18 mai 2019 à l'esplanade du J4 au pied du MUCEM à MARSEILLE à partir de 10H00. Noté.

● CLUBS :

- DRAGUIGNAN SC : Problème dans les vestiaires lors d'un match U15 Féminines.

- S.C HOSPITALIER DE DRAGUIGNAN : Informant que M. Michel BOUCHER n'exerce plus ses fonctions de Secrétaire au sein du club. Noté.

- BESSE SPORT : Projet de modification des installations sportives suite à la promotion du football féminin. Transmis à la C.D.T.I.S

● DIVERS :

- Mme Christine COUCAUD : Informant de sa démission de la fonction de délégué. Transmis à la Commission des Délégués

- ASS. NATIONALE DEVELOPPEMENT DU SPORT APPRENTISSAGE : Invitation au championnat de France de Foot à 7 qui aura lieu les jeudi 16 et Vendredi 17 mai 2019 au stade Léo Lagrange. Transmis au Président.

- **CDOS** : Invitation à la réunion de Printemps des Comités Départementaux le vendredi 17 mai 2019. Le Président Pierre GUIBERT sera présent.

- Mme Chantal MOLINES : Appel à candidature les pépites citoyennes

- Mme RADIA Ichou : Candidature à la Commission Féminine et Féminisation pour la saison 2019/2020. La demande sera traitée lors du renouvellement des Commissions

- M. Christophe ESCUDERO : Candidature à la Commission des Jeunes ou des Terrains pour la saison 2019/2020. La demande sera traitée lors du renouvellement des Commissions.

- M. Kévin COMA : Candidature au Département Technique pour la saison 2019/2020. La demande sera traitée lors du renouvellement des Commissions.

CONVOCATION

Le Comité de Direction convoque un arbitre et un délégué pour un complément d'information le mardi 28 mai 2019 à 18h30.

NOTE AUX OFFICIELS

Le Comité de Direction décide que tous les officiels (arbitres et délégués) qui seront absents non excusés dans les 48 heures suite à une convocation avant la réunion des Commissions de Discipline, d'Appel Disciplinaire et d'Appel Règlementaire se verront retirer leur désignation, sans remplacement, dès le week-end qui suit la réunion.

La prise d'effet de cette décision est immédiate. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à la fin de la saison (période test).

INFORMATIONS

- Suite aux agressions survenues sur deux rencontres les 17 et 24 mars 2019, le Comité de Direction décide à compter du 27 mars 2019 et jusqu'à la fin de la saison, le doublement des sanctions pour voie de faits sur officiels.

- Le Comité de Direction décide la désignation officielle de M. Jean Paul RUIZ pour le représenter lors de certaines rencontres de championnat à « enjeu ».

- Coupe du Var Féminines à 11 : La Finale de cette compétition est maintenue au Dimanche 19 Mai 2019 au stade Jacques Astier à La Farlède.

«VIGILANCE METEO ORANGE»

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

- Le Comité de Direction organise trois réunions avec les clubs pour présenter le pré projet des nouveaux championnats jeunes saison 2019/2020, les 27 et 30 avril 2019 et le 02 mai 2019 à FREJUS. Une invitation a été envoyée aux clubs.

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :
>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

Prochaine réunion de bureau
Le mardi 21 mai 2019 à 17h00

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : William PONT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO